Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux

Les hypogées de Collorgues (Gard)

Camille Hugues, Dr E. Drouot, S. Garimon

Citer ce document / Cite this document :

Hugues Camille, Drouot E., Garimon S. Les hypogées de Collorgues (Gard). In: Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, tome 62, n°1, 1965. pp. 209-220;

doi : 10.3406/bspf.1965.4023

http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1965_hos_62_1_4023

Document généré le 01/12/2017

Les hypogées de Collorgues (Gard)

PAR

C. HUGUES, E. DROUOT et S. GARIMOND *

On a souvent parlé dans la littérature des seules statues-menhirs qui faisaient partie de la construction du premier hypogée, découvert à Collorgues en 1879, sur lequel les documents valables sont le rapport de Nicolas au Congrès de l'A.F.A.S. de Paris (1889) et la maquette de Delorme conservée au Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes (fig. 1). Les fouilles de 1888, dans le champ de Louis Teste au quartier de Mas-Gaillard, avaient dégagé l'entrée d'un deuxième hypogée que nous nommerons Hypogée II Teste, pour le distinguer de l'Hypogée I qui contenait les statues-menhirs (1).

Pendant une longue période, l'hypogée II resta fermé. Dans la famille Teste, on gardait cependant le souvenir exact de son emplacement. Rouvert fortuitement en 1947, nous le visitâmes, et il devint, à maintes reprises, le lieu des exploits souterrains des enfants du village. En 1957, des infiltrations de terre dans une fissure nous mirent sur la voie d'un nouvel hypogée, au milieu d'un champ contigu, au sud, appartenant à M. Durand. Dans ce même champ, un défoncement mit au jour, en 1958, de nombreux débris décrits dans une étude présentée devant le Congrès de Monaco et dont le présent exposé sera la suite logique.

Sans entreprendre de nouvelles fouilles, nous avons tenu à nous rendre compte du plan et de l'architecture des hypogées accessibles. Pour cela, nous sommes redevables d'un levé à grande échelle exécuté par nos excellents collègues, MM. Bordreuil, Dupuis et Hayotte, servis par leur entraînement de spéléologues, à cause de l'étroitesse des galeries, de l'abaissement des plafonds et des risques d'éboulement. Nicolas avait déjà noté, en donnant un plan sommaire, les salles « dont le dédale ne saurait être exactement relevé sans les mettre complètement à jour ». On remarquera les points d'interrogation qui ponctuent l'extrémité de certains boyaux impénétrables quand la hauteur devient inférieure à quinze centimètres.

Au cours du travail topographique, quelques tessons de poteries ont été recueillis. Nicolas, en fouillant, n'avait pu que déplacer les terres remuées ; il n'avait retenu que les objets de collection.

(*) Communication présentée au Congrès de Rennes, 1961.

(1) Nicolas Hector : Sépulture de Collorgues, *A.F.A.S.*, Congrès de Paris, 1889, p. 626.

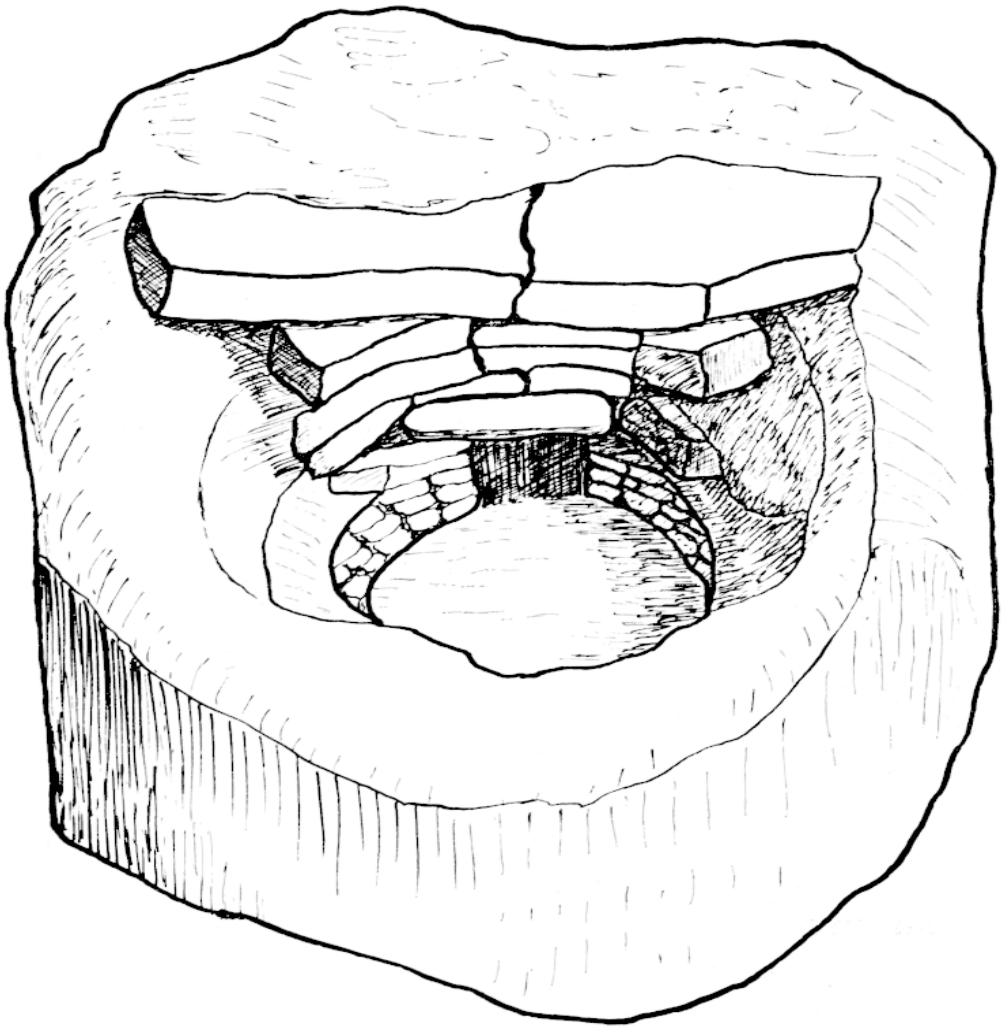

Fig. 1. — Perspective cavalière de la maquette de l'Hypogée I Teste modelée par Delorme (Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes).

1° HYPOGEE II TESTE.

Il s'ouvre au nord-nord-ouest, sur le versant occidental de la butte de Mas-Gaillard, dans la parcelle inculte de M. Teste où végètent quelques souches d'oliviers (fig. 2). Un talus revêtu de broussailles et de chênes le sépare, à 9 mètres, du champ labouré qui occupe le sommet (cote 208 du plan directeur au 20 000e).

Sous 0,60 m de terre meuble, farcie de poteries et de silex, l'entrée actuelle est un couloir incliné, coupant des strates en escalier, bordé de murs verticaux en pierre sèche. La couverture est faite de dalles calcaires, séparées par des empilements de blocs plus petits (fig. 3).

A 1,88 m de profondeur, le couloir s'infléchit à l'est et, par une brusque dénivellation de 1,10 m, s'engage sous une strate, à la suite d'un nouveau coude vers le nord. Sur la gauche, le mur

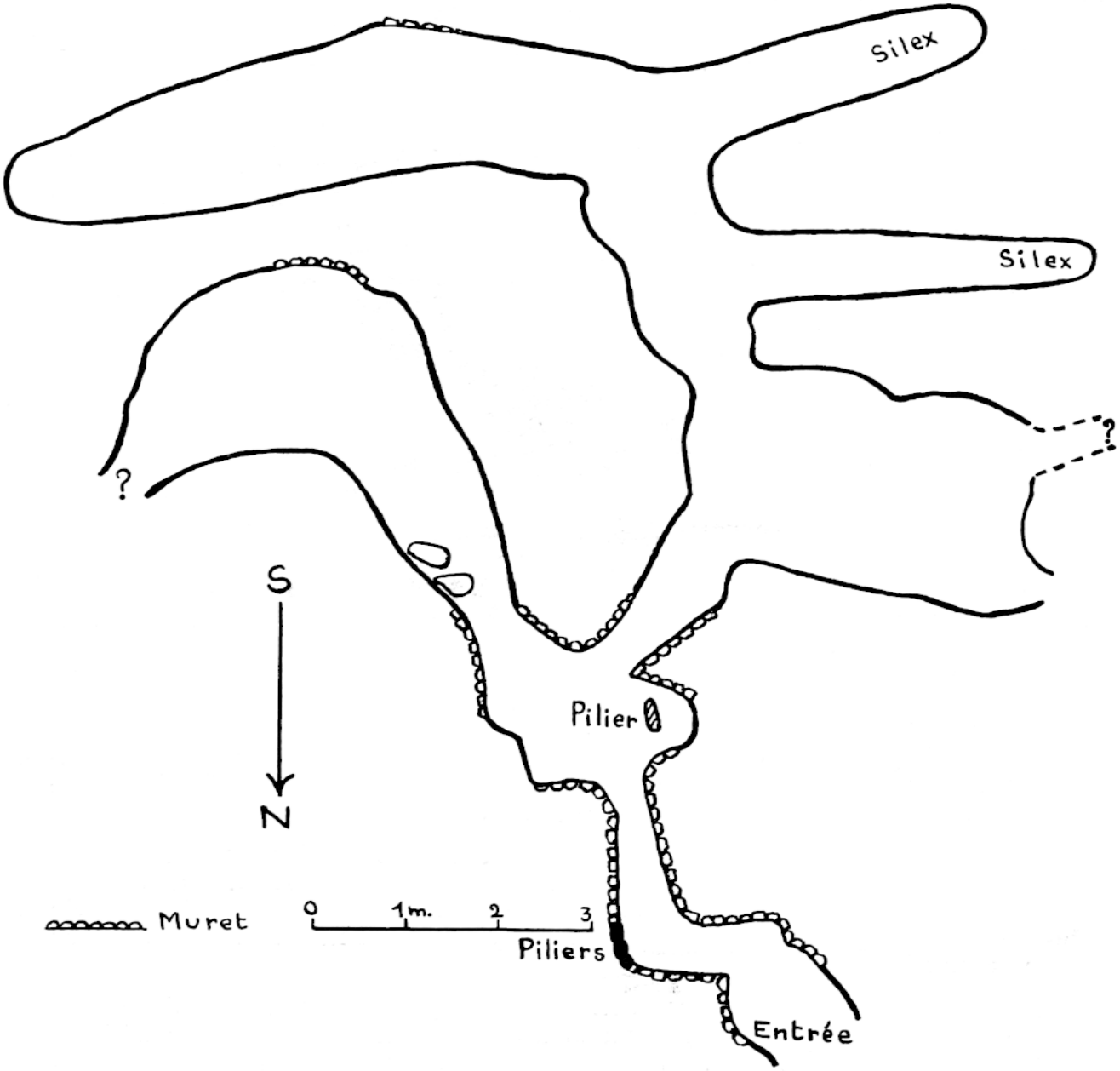

Fig. 2. — Plan de l'Hypogée II Teste.

en pierre sèche est remplacé par une juxtaposition de piliers dressés. Désormais, sous cette strate que Nicolas n'avait pas distingué des dalles mises en place par les bâtisseurs à pierre sèche, la pente devient régulière, suivant l'inclinaison des couches géologiques (le sens général du pendage est N.E.-S.O). Il faut imaginer que les constructeurs ayant atteint entre deux strates dures une couche plus tendre de marne blanche, l'ont évidée (fig. 4).

Après un rétrécissement de 0,40 m, le couloir débouche dans un vestibule d'où partent deux boyaux dont les amorces sont

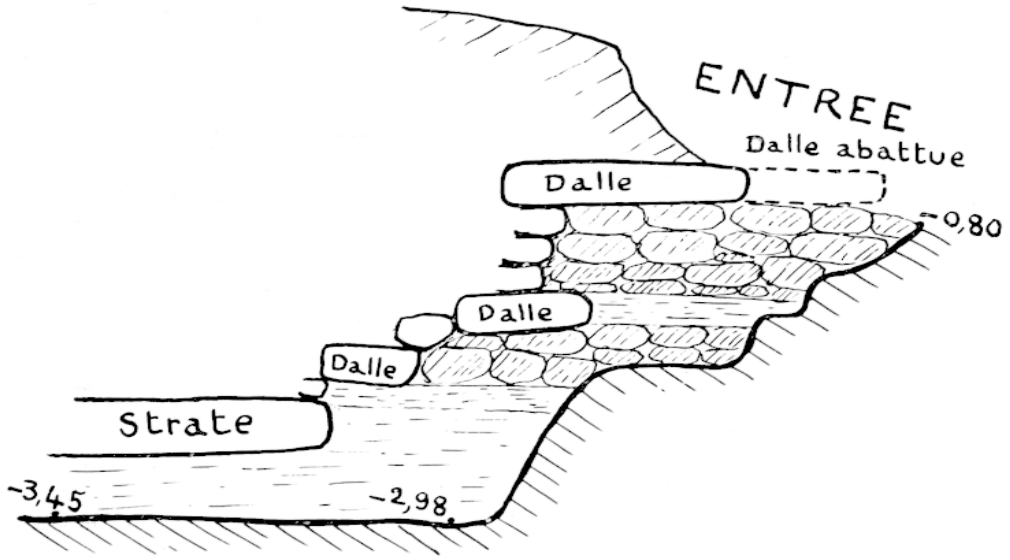

Fig. 3. — Coupe de l'entrée de l'Hypogée II Teste (état actuel).

encore garnies de murets. Dans une abside, à droite, se dresse, isolé, un pilier de soutènement. On est alors à 3,70 m sous terre. Le boyau de droite s'élargit dans une salle qui dessine un rectangle irrégulier (2,80 m sur 3,20 m). Nicolas avait bien vu la cassure menaçante du plafond qui surplombe, entre 0,35 et 0,45 m, un sol boueux de terre blanche. Sur le côté oriental de la salle, on distingue le départ de deux galeries éboulées : les 15 centimètres de hauteur ne permettent plus d'avancer.

A la sortie de la salle, d'un embryon de couloir partent trois boyaux très bas qui divergent. Au fond impénétrable des deux boyaux occidentaux apparaissent des bancs de silex, tandis que le boyau oriental s'infléchit et s'achève sur un amas de blocs tombés du plafond.

Si nous revenons au vestibule, le boyau de gauche, obstrué à l'entrée par des débris du plafond, plus simple que le précédent, s'évase de 0,45 m à 2,20 m environ. Il dessine un croissant dont la concavité est occupée par les traces peu apparentes d'un muret. A l'extrémité, le toit n'est plus qu'à dix centimètres.

Le plan incohérent de l'hypogée II Teste révèle les conditions de son creusement. C'est une œuvre de mineurs, guidés par la friabilité d'un horizon géologique, complétée par les constructions de bâtisseurs à pierre sèche. Lorsque L. Teste et H. Nicolas l'ont découvert, il était plus complet. Déjà, en 1947, le trou carré primitif, par lequel Nicolas s'y était introduit, avait disparu. Ensuite, des enfants ont arraché deux dalles de couverture de la galerie d'accès.

D'après Nicolas, un autre hypogée aurait existé au-dessus de la salle principale, enfouie à 4 mètres de profondeur. Il n'en a déblayé que le couloir d'accès aboutissant à une cavité recouverte d'un dallage.

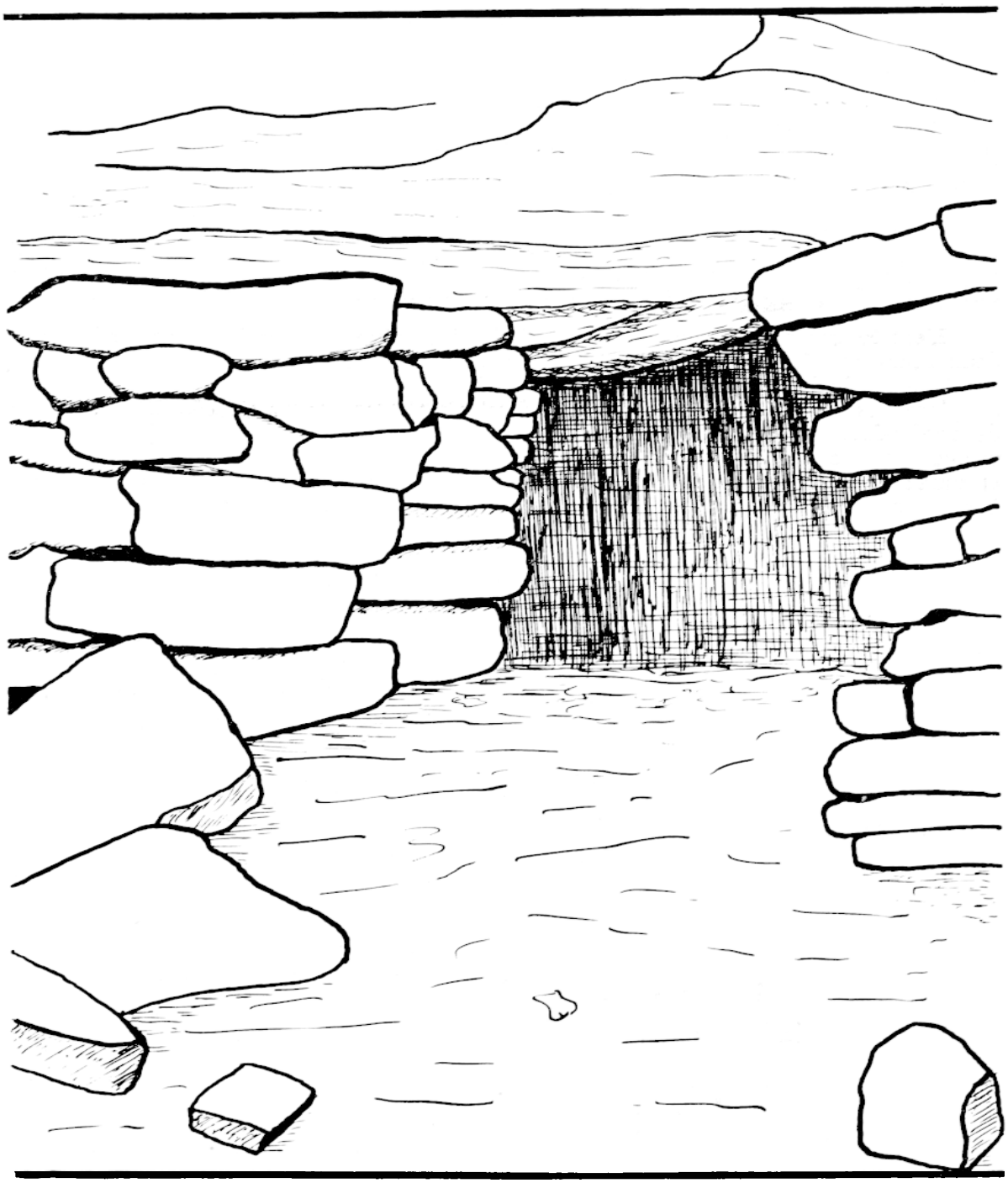

Fig. 4. — Hypogée II Teste sous la strate (d'après photo Hayotte).

2° HYPOGEE DURAND.

M. Durand, propriétaire du champ, a eu l'obligeance de nous signaler des infiltrations de terre observées par le garde champêtre. Elles ont motivé un sondage au point où le couloir d'accès rejoignait la galerie plongeante d'un hypogée inédit (fig. 5). La découverte d'une chaînette en fil de fer et d'un marteau de démolisseur dépourvu de manche nous a prouvé que ce monument, maintenant ignoré des habitants de Collorgues, avait été visité autrefois. Suivant la tradition orale, un puits abandonné aurait existé dans la parcelle. Peut-être l'hypogée, dégagé au mois de novembre 1957, est-il à l'origine de cette rumeur ?

L'entrée, tournée vers le couchant, n'était plus qu'un fossé entièrement comblé, entre deux murs de pierre sèche. Après déblaiement, le couloir d'accès — 2,60 m de long sur 0,40 m de large — apparaissait coupé de marches, les premières en pierres mises en place, les dernières formées de strates calcaires. Dans la partie couverte, à 1,85 m de profondeur, la galerie s'infléchissait vers le nord-est, tout en s'élargissant dans le virage (0,80 m) et en s'enfonçant, pour s'infléchir de nouveau à 6 mètres de l'entrée et prendre la direction du nord. Un éboulement dangereux a arrêté notre progression à 3,40 m sous terre. Au total, le tronçon exploré mesure 7,60 m.

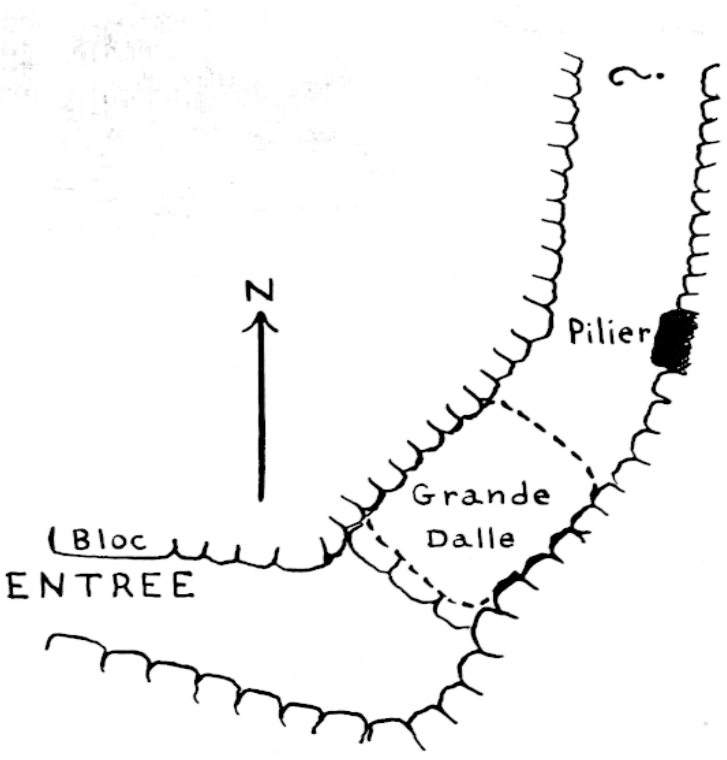

Fig. 5. — Plan de l'Hypogée Durand.

Les procédés architecturaux sont analogues dans la partie antérieure des deux hypogées Teste et Durand.

Une tranchée à ciel ouvert a été bordée de murs verticaux en pierre sèche. S'ils sont aujourd'hui boursouflés, il n'y a pas eu

néanmoins d'encorbellement voulu ; on peut penser que les avancées de pierres viennent de la poussée des terres et du travail des racines. La nature de la roche délitée en plaques régulières d'épaisseur variable facilitait l'empilement des blocs. Dans la descente, les murs prenaient appui sur les saillies des strates en gradins. Déjà les hommes du Chalcolithique avaient acquis cette connaissance du calcaire local qui fera éviter aux constructeurs de murs et de cabanes des temps modernes les joints verticaux ou « coups de sabre » et les surplombs ou « ventres » (2).

La partie la plus originale des monuments est leur toiture à dalles en retrait (fig. 6). Pour arriver à couvrir une galerie plongeante, tout en conservant une hauteur réduite, les bâtisseurs intercalaient, entre deux grandes dalles qui reposaient sur les murs latéraux, plusieurs lits de pierre sèche qui ne portaient que sur les extrémités des dalles, en retrait l'une par rapport à l'autre, d'où l'aspect d'escalier vu par dessous.

Au lendemain du défoncement de 1958, nous avions dû retirer la dalle en grès à laquelle nous nous étions arrêtés le jour du sondage qui nous avait fait découvrir l'hypogée Durand : elle avait été heurtée et précipitée par la charrue dans le couloir. Actuellement, l'entrée de la galerie couverte est formée d'une grande dalle en calcaire, longue de 1,33 m, épaisse de 0,20 m. Une couche de 0,24 m de plaques et plaquettes calcaires la sépare de la dalle fendue, visible dans le haut de notre dessin (B). Sous celle-ci et en retrait, nouveau remplissage plus important, épais de 0,38 m, posé sur une troisième dalle rompue (C). Enfin, une couche de 0,18 m de pierrailles surmonte une quatrième dalle (D), épaisse de 0,13 m, sous laquelle on passait en rampant pour pénétrer dans le dangereux cul-de-sac final. Dans ce dernier, les matériaux des parois sont plus petits et disposés avec plus de soins que ceux de la galerie précédente.

Lors de la découverte, malgré la coulée de terre noire venue de l'extérieur, la hauteur de plafond à l'entrée était de 0,71 m, pour tomber à 0,50 m sous la quatrième dalle. Au-delà de celle-ci, à droite, un pilier était dressé contre la paroi, semblable à ceux de l'hypogée II Teste.

La largeur de la galerie couverte est supérieure à celle du couloir d'accès. Sous la grande dalle B, elle varie entre 0,60 m au ras du sol et 0,43 m au plafond. Elle passe à 0,80 m dans le dernier coude, pour revenir à 0,60 m dans la zone éboulée. En aucun point, elle n'est aussi rétrécie que les boyaux de l'hypogée II Teste.

Une poussière blanche, impalpable, due à la décomposition des blocs calcaires, couvrait les murs. Par migration du calcaire dissous, les tessons, les silex et les os d'animaux étaient revêtus de concrétions. Le sol était formé de deux éléments distincts : un cône d'éboulis de couleur noire (terre et cendres mêlées au matériel archéologique venu de l'extérieur), une couche sous-jacente, blan-

(2) MARCELIN Paul : Les bâtisseurs à pierre sèche et leurs œuvres dans la garrigue nîmoise, *Ecole Antique de Nimes*, XXIIe session 1941, p. 73.

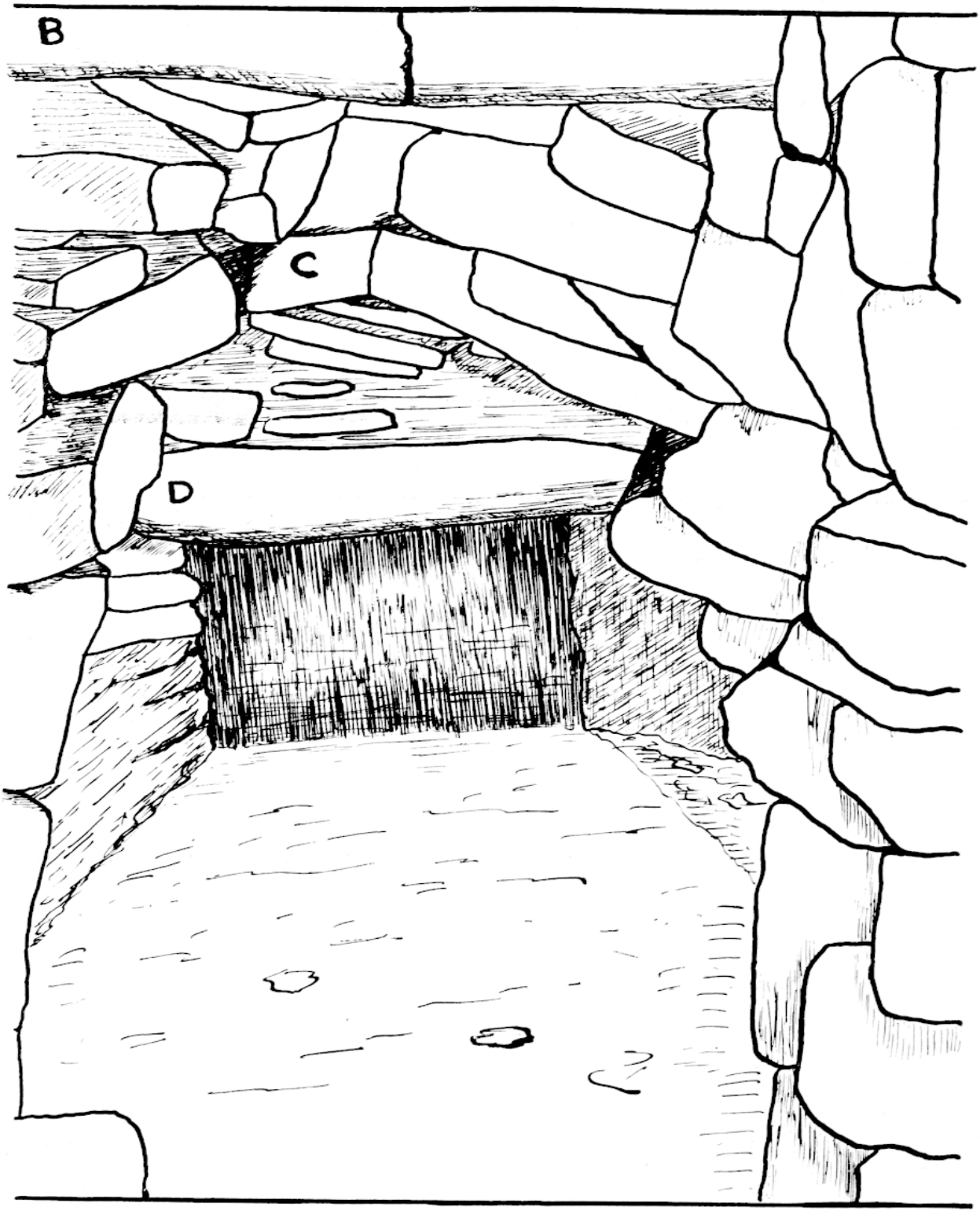

Fig. 6. — Vue plongeante dans l'Hvpogée Durand (d'après photo Hugues).

châtre, gluante et stérile. Quelques perles, faites de rondelles calcaires, provenaient du collier découvert à faible profondeur sur la station et décrit avec son mobilier.

En revanche, le dégagement du couloir d'accès jusqu'au socle naturel a montré que son nivellement avait été précédé d'une occupation humaine ; ce qui laisserait supposer, étant donné son étroitesse, qu'il était à ciel ouvert. Les cendres et les charbons de foyers allumés sur les marches formaient une sorte de tuf consolidé par le calcaire dont nous avons extrait divers objets. A côté de restes de jarres à flancs lisses et anses en ruban gisaient d'autres débris disparates de vases plus petits, sans décor. La poterie fine, à l'abri des altérations, avait conservé une belle surface brillante.

Parmi les tessons cannelés, un fragment (fig. 7, n° 10) porte une cannelure courbe soulignée par une rangée d'incisions. Le couloir nous a donné aussi une anse en dos d'âne dont la base s'appuie sur une carène (fig. 7, n° 7), type peu commun à Collorgues, de même que deux cols droits ornés de menus pastillages sur deux et trois rangs, ce qui est exceptionnel (fig. 7, n°s 8 et 9). Des incisions profondes, obtenues avec un instrument arqué, imitent les « coups d'ongle » (fig. 7, n° 6).

Sans trop insister sur l'ensemble des terres cuites identiques au matériel recueilli en plein champ, nous voudrions corriger le paragraphe consacré à la céramique de Collorgues en signalant dans le couloir, pour la première fois, un tesson à chevrons (fig. 7, n° 5) et un débris de fond plat. Les chevrons sont tracés avec la même légèreté que les cannelures. Le fond plat, grossièrement modelé et ajusté, appartenait à un grand vase. Notons la rareté du décor et de la forme qui ne figurent pas dans nos récoltes de surface, alors que dans les gisements contemporains ils sont mieux connus, en particulier à Fontbouïsse (Villevieille). Les chevrons décoraient certaines poteries des sites chalcolithiques du voisinage (hypogée de la Craie à Foissac ; station de Montescaud à Aubussargues (3).

Outre un lissoir en os (fig. 7, n° 1) et un fragment de côte soigneusement poli sur les deux faces (fig. 7, n° 2), le couloir a fourni une lame dont le dos porte la gangue de la plaquette d'où elle a été tirée et une pointe de flèche en feuille très finement retouchée (fig. 7, n°s 3 et 4). Il a été découvert plusieurs grattoirs convexes sur éclats, avec ou sans manche, abondants à Collorgues.

3° CONCLUSIONS.

Une tournée à travers les hypogées de l'Uzège nous montrerait que les constructeurs ont su s'adapter à la variété des reliefs et des formations géologiques locales. D'ordinaire, ils les ont ouverts sur un versant et ils ont tiré parti, sous un banc dur, de l'insertion d'une couche tendre, facile à déblayer. Sous le manteau de tuf durci de Pié-Méjan (Vers), celle-ci était assez compacte pour garder la

(3) Arnal Jean, Bailloud Gérard et Riquet Raymond : Les styles céramiques du Néolithique français, *Préhistoire*, T. XIV, P.U.F., 1960, p. 163. — Hugues Camille : Sur l'hypogée de Cantagal à Aubussargues (Gard), *Bull. Soc. Préhistorique Française*, 1957, p. 467.

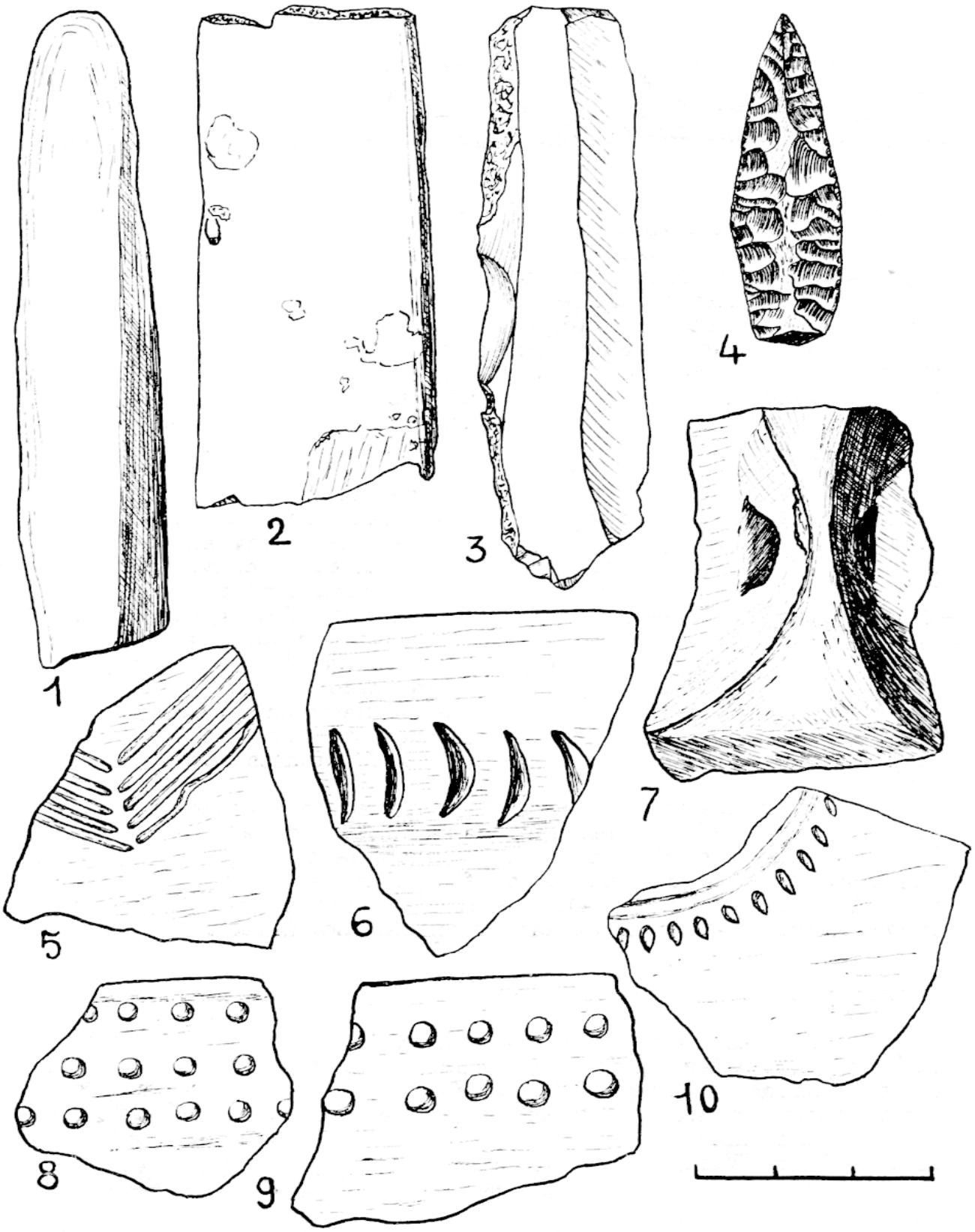

Fig. 7. — Mobilier des foyers du couloir d'accès de l'Hypogée Durand.

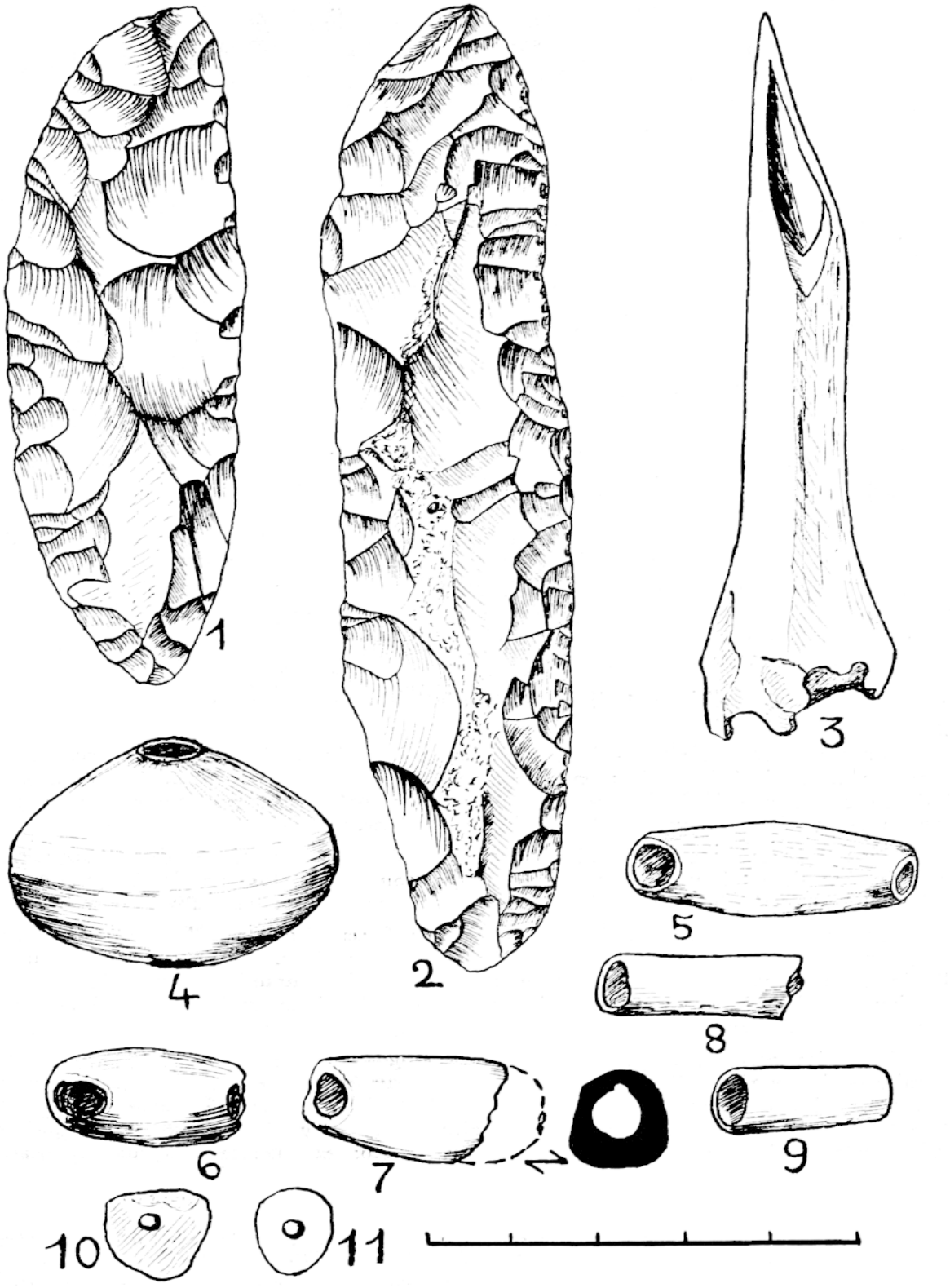

Fig. 8. — Objets de la collection Teste, au Musée d'Histoire Naturelle de Nimes (don de E. Drouot).

trace des innombrables coups de pics. A Cantagal (Aubussargues), le calcaire sannoisien fissuré et, par endroits, effondré, est devenu pour les animaux fouisseurs un repaire dans lequel existent des trous souffleurs qui sont l'indice de fentes profondes ; elles avaient été partiellement aménagées. A la Craie (Foissac), un banc de calcaire à Hippurites a servi de toit à l'hypogée creusé au-dessous, dans un niveau sableux (4).

Il nous paraît difficile d'assimiler le réseau tortueux de Collorgues, dans lequel il est toujours malaisé de se mouvoir, aux hypogées de Fontvieille (Bouches-du-Rhône) d'une belle régularité, à galerie unique bien calibrée, excavée dans la roche homogène. Si la croyance qui a poussé au creusement de ces caveaux est la même, la filiation d'est en ouest n'est pas évidente. Nos hypogées de l'Uzège sont plus proches des puits de Salinelles, quoique nous n'ayons pas la preuve que ceux-là aient été d'abord des galeries de mines de silex : les déchets sont beaucoup moins abondants à Mas-Gaillard (Collorgues) qu'à la Vigne du Cade (Salinelles). Un sondage profond, au nord de l'hypogée Durand, poussé jusqu'aux strates de calcaire oligocène, n'a mis au jour que des vestiges d'habitat et de taillerie de silex (5), sans déblais de carrière.

A la fin de notre prospection qui n'a fait surgir aucun débris osseux humain, le doute émis par Nicolas sur l'usage funéraire de toutes les galeries de Collorgues n'est pas définitivement levé, mais les présomptions sont fortes. Damien et René Peyrolles avaient dégagé aux abords de l'un des puits de Salinelles des squelettes. Rappelons que nous avons trouvé des traces d'inhumations autour de l'hypogée Durand, à la suite du défoncement (6).

NOTE ADDITIONNELLE. — J.-R. Maréchal qui, après le Congrès de Monaco, a très aimablement analysé les objets en métal de la station, nous a confirmé que la perle était en cuivre associé à de l'antimoine avec des traces d'argent, tandis que le petit anneau est en bronze avec 5 % d'étain et des traces d'argent.

Nous croyons utile de joindre à nos exposés sur le gisement de Collorgues la reproduction de quelques objets qui ont appartenu à la collection de Louis Teste et qui avaient trouvé place dans l'inventaire dressé par Nicolas en 1889.

Les outils en silex, travaillés sur les deux faces (Fig. 8, N°s 1 et 2), d'après le lustrage du tranchant le plus retouché, sont des faucilles. Le poinçon, tiré d'un os d'ovin, d'une conservation parfaite (Fig. 8, N° 3), a été recueilli à coup sûr au cours des fouilles, de même la fusaïole (Fig. 8, N° 4), biconique, mais dissymétrique, objet très rare à Collorgues.

Parmi les parures, la perle « en terre rougeâtre » de Nicolas (Fig. 8, N° 5), extraite de l'hypogée II Teste, a la forme des perles en cuivre chalcolithiques. D'autres perles sont des olives en stéatite (Fig. 8, N°s 6 et 7), des tubes de calcite (Fig. 8, N°s 8 et 9), et de simples plaquettes de calcaire friable (Fig. 8, N°s 10 et 11). Citons enfin quatre petites perles cylindriques plates : deux en calcaire et deux en stéatite.

---

(4) DUMAS Ulysse : Sépulture mégalithique de Foissac, Alès, Brabo, 1900. Aigaliers, Baron, Foissac avant l'histoire, *Bull. Soc. Et. Sc. Nat. de Nîmes*, 1901, p. 1.

(5) PEYROLLES Damien et René : Les galeries de mines de la Vigne du Cade (Salinelles, Gard), *Bull. Soc. Préhistorique Française*, 1959, p. 525.

(6) Nous remercions très sincèrement MM. Teste et Durand, propriétaires des hypogées, et tous ceux qui nous aidèrent, en particulier MM. Dupuis, Hayotte et Bordreuil dont les levés originaux sont déposés au Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes.